

SITE COMPOSTAGE COLLECTIF :

Précisions :

QUE METTRE DANS LE COMPOSTEUR ?

Je mets du « VERT » : toutes les épluchures de fruits et de légumes (y compris les peaux¹ d'agrumes, produits exotiques¹, pelures d'ail et d'oignon), légumes et fruits crus ou cuits abîmés ou avariés² ;

- Céréales cuites ou crues avariées², miettes de pain, etc. ;
- Marc de café, thé et tisane (OUI au filtre, sachet en papier, NON aux capsules) ;
- Restes² de repas ;
- Coquilles d'œufs écrasées, coques de noix, noyaux, pépins, etc.

Je recouvre de « BRUN » (2 poignées) : feuilles, broyat, fleurs et plantes fanées, cartons¹ bruts, papier¹ kraft, etc.

¹ Je découpe en morceaux, les peaux dures et d'agrumes, les sacs en kraft et les cartons bruts.

² Ayez le réflexe anti-gaspi : pensez-à cuisiner vos restes et adoptez les bons gestes pour mieux conserver, doser et ainsi éviter de perdre vos denrées alimentaires.

Je ne mets pas : tout sac en plastique (y compris le sac dit compostable, biodégradable, recyclable), litières d'animaux, bouchons de liège, plastiques, tout produit non organique, toxique (mégots, etc.) ; Les gros morceaux de pain, graisses, os, coquillages.

Le compostage collectif

Du lien social et du compost à partager



CONVENTION DE PARTICIPATION

Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

Je m'engage à :

- 1- **Vider** dans le composteur uniquement les matières d'origine végétale (cf. le VERT au verso), préalablement DECOUPEES, en VRAC, au moins 1 fois par semaine.
- 2- **Mélanger** le VERT à la couche supérieure (au moyen de la griffe) et à renouveler, si les matières sont trop macérées ou odorantes.
- 3- **Recouvrir de BRUN** (feuilles, broyat, etc.) et doser : pour 1 volume de VERT, j'ajoute moitié moins de BRUN (soit environ 2 poignées de BRUN).
- 4- **Corriger** si besoin ou signaler tout incident observé sur le site.
- 5- **Participer** au moins une fois/an à un temps de rencontre et à une action de suivi, en coordination avec les autres participants.
- 6- **Conserver et entretenir** le bioseau et le matériel mis à disposition. Il sera à restituer en cas de départ.
- 7- **Ne rien laisser à l'abandon** au pied des composteurs (si site momentanément fermé ou en maintenance).
- 8- **Respecter les modalités d'accès** définies par le collectif d'habitants.
- 9- **Inform**er de son départ les référents coordinateurs et rendre le bioseau.
- 10- **Ne pas donner ou vendre de compost** à une personne non participante à l'opération.

Renseignements auprès du collectif ou des référents

Renseignements auprès de Toulouse Métropole



> compostage@toulouse-metropole.fr

> www.toulouse-metropole.fr
(missions > déchets – propreté > compostage)



Tél : 05 61 222 222

J'accepte de communiquer mes coordonnées (mail ou téléphone) pour être informé-e de l'opération compostage. Mes coordonnées seront traitées uniquement par les référents-coordinateurs.

J'accepte, les conditions de la convention de participation au site

NOM et Prénom :

Adresse :

N° appart :

Nbre de personnes dans le foyer (optionnel) :

Je préfère être contacté.e pour être informé.e par :

- Téléphone :
- Par courriel :
- Par SMS :
- Par courrier papier.

Participants et référents, tous acteurs !

Souhaitez-vous être ? (*barrez la mention inutile*):

- Référent-coordonateur (*en interface avec Toulouse Métropole*) ? oui / non
- Référent d'une ou d'actions de suivi pour la gestion du site ? oui / non

A quelles actions, souhaitez-vous participer pour faire vivre le site ? (Entourez votre/vos choix, ci-dessous)



A/ Coordonner, planifier les actions



B/ Communiquer, diffuser, rassembler



C/ Participer aux actions de terrain



D/ Agir en simple contributeur

Date : le

Signature,

